

## COMMUNE DE CREST-VOLAND (Savoie)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 13 mars 2026

**Nombre de conseillers :** L'an deux mille vingt-six, le treize mars à 18 heures 30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Crest-Voland, en séance publique, sous la présidence de monsieur RAMBAUD Christophe, Maire. **Cette convocation fait suite à l'absence de quorum lors du conseil municipal du 09 mars 2026.**

**En exercice :** 11

**Présents :** 06

**Absents :** 05

**Votants :** 08

**Présents :** RAMBAUD Christophe, MOLLIER Christelle, SOCQUET-JUGLARD Magdalène, AINOZ Jean-Louis, BOURGEOIS-ROMAIN Florent, SOCQUET-JUGLARD Pierre.

**Date de la convocation :**  
09/03/2026

**Absents :** GARDET Benjamin pouvoir à BOURGEOIS-ROMAIN Florent, MALINVERNO Jean-Baptiste pouvoir à SOCQUET-JUGLARD Pierre, MORONI Bruno, BELLENGER Thierry, HURLIN Frédéric.

Secrétaire : AINOZ Jean-Louis

**Délibération 2026-03D07 – Approbation du Compte Financier Unique 2025 - Halte-Garderie**

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 de la Halte-Garderie ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

Monsieur le Maire ayant quitté la séance, le conseil municipal siège sous la présidence de Madame Christelle MOLLIER, 1<sup>ère</sup> adjointe, conformément à l'article L 2121-14 du code général des collectivités territoriales.

**Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés**

- Approuve le Compte Financier Unique 2025 de la Halte-Garderie, comme suit :

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATION 2025	Section de fonctionnement	3 181.18	3181 €	-0.18 €
	Section d'investissement	4 000.00 €	0.00 €	- 4 000.00 €
REPORT DE L'EXERCICE 2024	Report en section de fonctionnement		1 885.82 €	1 885.82 €
	Report en section d'investissement		8 000.00 €	8 000.00 €
Total réalisation + report		7 181.18 €	13 066.82 €	5 885.64 €
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2026	Section de fonctionnement			
	Section d'investissement			
RESULTATS CUMULES	Section de fonctionnement	3 181.18 €	5 066.82 €	1 885.64 €
	Section d'investissement	4 000.00 €	8 000.00 €	4 000.00 €
TOTAL CUMULE		7 181.18 €	13 066.82 €	5 885.64 €

Ainsi délibéré en séance, les jours mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire

  
La 1<sup>ère</sup> adjointe  
Christelle MOLLIER

